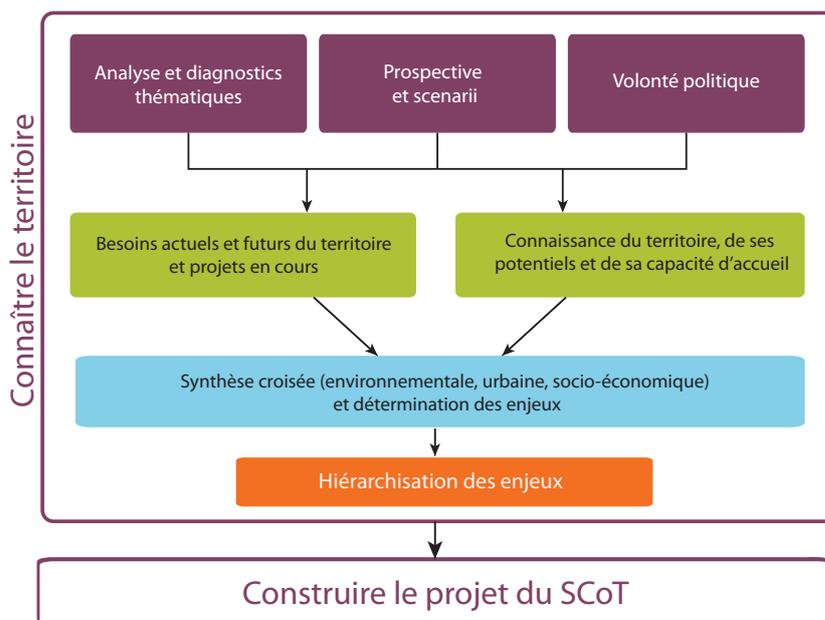


## N°2 : Les enjeux

**Francis HILLMEYER**, Président du SCoT de la Région Mulhousienne

« A l'occasion de diverses séances de travail consacrées à l'examen des diagnostics réalisés dans le cadre de la révision de notre SCoT, les élus ont eu la possibilité de s'exprimer. Les ateliers du diagnostic (2012), un comité syndical (mars 2013), l'atelier pour le projet environnemental (juillet 2013), les réunions consacrées du volet commerce du SCoT (...), ont permis aux élus d'énoncer ce qui leur paraît important à mettre en valeur et à développer pour l'élaboration de notre projet de territoire. La formalisation des enjeux est un moment partagé de réflexion, riche et intense, qui va nous conduire à écrire le PADD.»

### Connaître le territoire pour construire le Projet du SCoT



Source: «le SCoT, un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable d'un territoire», ministère de l'égalité des territoires et du logement, juin 2013

### Un enjeu : c'est quoi ?

« Un enjeu est une valeur matérielle ou morale que l'on risque dans un jeu, une compétition, une activité économique ou une situation vis-à-vis d'un aléa. C'est donc ce que l'on peut gagner ou perdre en faisant ou en évitant de faire quelque chose. Toute cause présente des conséquences dont la nature peut être positive (gain, victoire, réussite, succès...) ou négative (perte, défaite, échec...)» (Wikipedia)

**La définition des enjeux constitue une étape importante dans le cadre de la révision du SCoT et plus particulièrement pour l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables. Il s'agit d'une démarche transversale motivée par la projection des élus de leur «territoire rêvé».**

### Réunions, ateliers, séminaires (...) pour formaliser les enjeux de la révision du SCoT

Les enjeux du SCoT sont multiples. Ils répondent aux objectifs «grenelle» de la révision : **réduire les émissions de GES et consommer mieux et moins de foncier**. Ils s'inscrivent également dans les piliers du développement territorial que sont le développement économique et résidentiel et la préservation de la qualité de vie («être un territoire dynamique où il fait bon vivre»).

**Les idées ressorties des échanges ont été regroupées en 5 grands enjeux à considérer pour la définition du projet.**



Illustrations des séances de travail ayant permis de définir des enjeux lors de différents manifestations de la révision du SCoT



# Chiffres Clés

**+ 2500** habitants entre 2006 et 2011, soit un taux de croissance de **1%** en 5 ans

**900** logements neufs/an construits entre 2008 et 2013 (objectif du 1er SCoT : 1500/an)

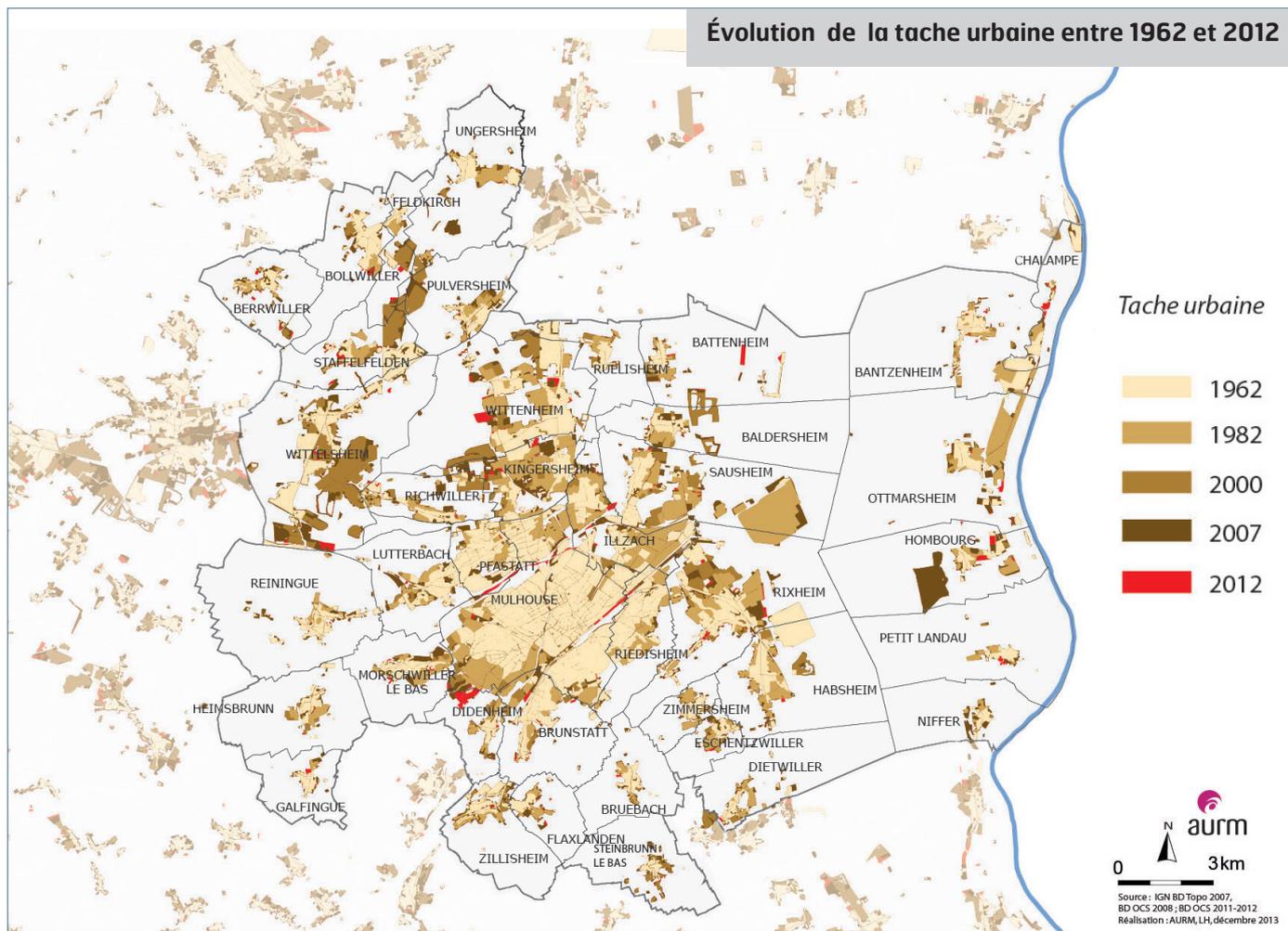
**71** zones d'activité économique (ZAE) sur le territoire

## Donner la priorité au renouvellement urbain et rural

- **Consommer moins de foncier** agricole ou naturel en privilégiant le renouvellement et la construction dans les zones urbanisées
- **Remobiliser des friches** industrielles, minières, urbaines et commerciales
- **Densifier** le tissu existant et à venir (urbanisation dans les dents creuses, reconversion de granges en logements, constructions groupées...)
- Se doter de **réserves foncières** à long terme
- **Limiter/mutualiser le stationnement** dans les zones commerciales
- **Stopper/réduire les extensions de zones commerciales**

## Lier le développement urbain et rural à la stratégie «transports en commun» (TC)

- Se doter d'une **stratégie de développement du transport collectif**
- Bâtir le **développement urbain autour de la desserte en transports en commun et fixer des densités minimales** en fonction du réseau
- **Mettre en réseau les communes** et tenir compte des modes de vie et du «critère temps» pour construire la ville des courtes distances
- Réduire les ruptures de charges
- **Produire les logements sociaux dans des endroits accessibles en TC** ou proches des activités et des services
- **Optimiser les ZAE existantes et favoriser les lieux bien équipés et structurés pour d'éventuelles extensions.**



59ha de terres agricoles, naturelles ou forestières sont urbanisées chaque année pour le développement économique et résidentiel du territoire



# Chiffres Clés

**59 ha/an** consommés  
entre 2002 et 2012

**50 %** des habitants et  
des emplois couverts par  
un transport en commun  
structurant en 2013

**200 km** environ de  
corridors écologiques potentiels

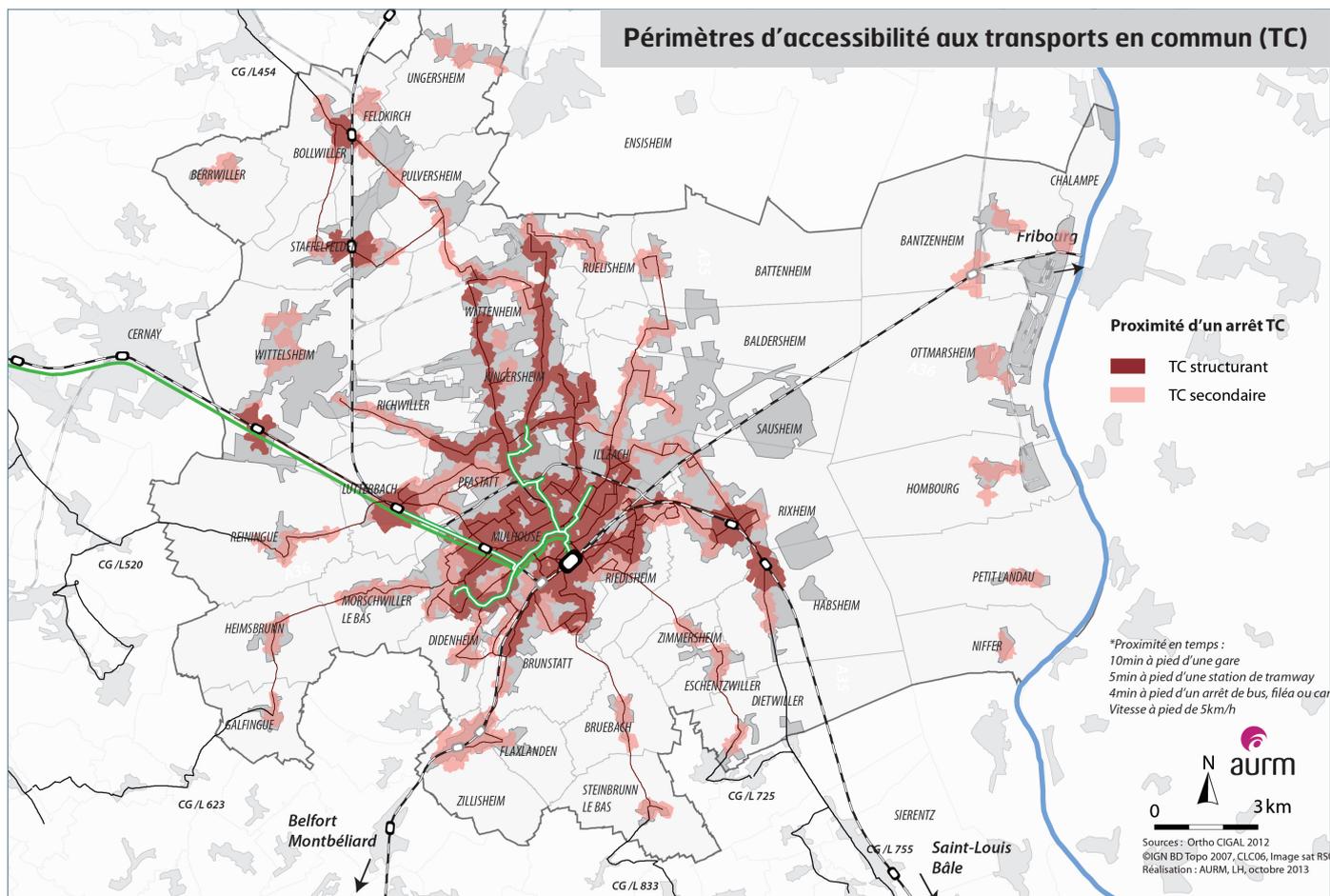
**42 %** des gaz à effet de  
serre (GES) liés aux secteurs  
résidentiel, tertiaire, commercial  
et institutionnel (hors industrie)

## ➔ Soutenir l'économie et la création d'emplois sur le territoire

- Trouver un **équilibre entre économie** (pilier du développement territorial) **et cadre de vie des habitants.**
- **Soutenir l'industrie**
- Encourager l'**agriculture de proximité**
- **Spécialiser les zones d'activités** économiques existantes
- Développer les **technologies de l'information et de la communication** (très haut débit, télétravail...)
- Développer la **production d'énergies renouvelables**

## ➔ Préserver l'environnement et anticiper les risques

- Considérer autant la **valeur environnementale qu'économique du foncier** pour la définition des objectifs de consommation future
- Mettre en place une **trame verte et bleue (TVB) "continue"** sur le territoire et en lien avec les territoires limitrophes
- **Préserver les prairies, vergers...** et maintenir/redéployer certaines pratiques agricoles pour maîtriser les risques d'inondation
- Stopper l'urbanisation où des risques d'inondation existent ou sont connus
- Prendre des **mesures de prescriptions quant à l'urbanisation et la constructibilité des secteurs à risques** (naturels et technologiques)
- Préserver et valoriser les **réservoirs de biodiversité** du territoire
- **Préserver la qualité des eaux** du bassin de la Doller (élargir et/ou renforcer des périmètres de protection) avec une **cohérence InterSCoT**
- Rétablir la **qualité des eaux souterraines**
- Obliger/favoriser le recours à des moyens d'**assainissement écologique et assurer une gestion alternative des eaux pluviales**, en particulier pour les opérations d'aménagement



La moitié des habitants et des emplois de la région mulhousienne sont reliés par un transport en commun rapide et cadencé



Vue aérienne de la région Mulhousienne, corridor écologique à Bruebach, aire de jeux à Ungersheim : la trame verte et bleue à préserver et à renforcer

## ➔ Améliorer le cadre de vie et le vivre ensemble

- Faire de la trame verte et bleue (TVB) un **support d'aménités et de loisirs** (ex: valoriser l'eau en permettant la création/restauration de ports de plaisance, de piste cyclable le long des cours d'eau ou encore même l'émergence de projet comme « Mulhouse-Plage »).
- **Faire réapparaître l'eau dans le paysage.**
- Prendre en compte la TVB dans les aménagements urbains et la gestion des espaces verts, (lien avec les modes de déplacements doux et les transports en commun)
- Ne pas exposer davantage la population à la pollution de l'air
- Veiller à la **qualité des espaces péri-villageois et les entrées de communes** (relations entre TVB et paysage)
- Maintenir/**développer le commerce de proximité** (réduction des déplacements, circuits courts, vitalité des bourgs et villages ...)
- Favoriser des **formes urbaines plus compactes** pour réduire les GES
- Rendre **obligatoire une mixité sociale** à partir d'un seuil à définir.
- **Développer les modes doux** (marche à pieds, vélo...) pour modifier les pratiques de déplacement
- Développer **un habitat écologique** mais aussi économique.
- Maîtriser et **réduire la demande en énergie**

## “ Vers un projet de territoire Post Carbone

A partir des enjeux esquissés lors de l'élaboration du diagnostic et des différents comités et ateliers de travail mobilisés depuis 2012, l'idée est venue de **mettre en place un espace de travail, de réflexion et de pratique dans le SCoT afin de développer une culture collective, et prendre en compte les enjeux Air Climat Énergie** sur notre territoire de manière à concrétiser pleinement les principes du développement durable dans le SCoT.

Lors du comité de pilotage du scot du 1er février 2013, les élus du bureau ont ainsi validé la mise en oeuvre de la démarche d'**ateliers collaboratifs pour un SCOT Post Carbone qui se sont tenus la même année.**

Cette démarche fera l'objet du prochain numéro des «Essentiels» du SCoT de la Région mulhousienne.



Etude éditée et imprimée par :  
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne  
33, avenue de Colmar 68200 MULHOUSE  
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction :  
Christelle BARLIER, Jennifer KEITH  
*Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.*